

CHAMPIONNAT PRE REGIONALE MASCULINE SAISON 2021-2022



Equipes engagées (6) :

BCM, SDBB (2), ESA (1), CSB (2), CJMBB (2), SAB.



Formule de compétition :

2 Phases seront proposées. Toutes les équipes disputeront sensiblement le même nombre de rencontres.

PHASE 1 – BRASSAGE :

Formule en ALLER-RETOUR sur 10 journées :

- ALLER : 09/10, 16/10, 13/11, 20/11, 27/11
- RETOUR : 04/12, 11/12, 15/01, 22/01, 29/01

(Règles de qualification : nombre de victoire(s) puis point-averge particulier puis point-averge général.)

PHASE 2 – CHAMPIONNAT :

2 poules :

MONTEE	CLASSEMENT
3 équipes	3 équipes
1 ^{er} de la phase 1	4 ^{ème} de la phase 1
2 ^{ème} de la phase 1	5 ^{ème} de la phase 1
3 ^{ème} de la phase 1	6 ^{ème} de la phase 1

Poules MONTEE et CLASSEMENT :

Formule en ALLER-RETOUR sur 6 journées :

- ALLER : 26/02, 05/03 et 12/03
- RETOUR : 19/03, 26/03 et 02/04



Accession en Régionale Masculine 3 (RM3) :

L'équipe classée à la 1^{ère} place de la poule MONTEE sera sacré championne départementale et accèdera au barrage d'accession au niveau RM3 (sous réserve de modification du règlement par la Ligue du Centre-Val de Loire). En cas de refus d'y participer, la phase en barrage d'accession sera proposée aux équipes suivantes au classement ayant participé à la poule MONTEE.

ATTENTION :

Les équipes suivantes ne peuvent accéder au niveau RM3 qu'en cas d'accession de leur équipe (1) au niveau RM2 : SDBB (2), CSB (2) et CJMBB (2).



Règles de participation des équipes en Phase 2 :

Elles seront précisées selon la composition des deux poules. La poule MONTEE sera considérée comme un niveau supérieur à la poule CLASSEMENT. Ainsi, un club ayant une équipe de chaque niveau devra appliquer la règle du brûlage ; un club ayant ses deux équipes dans la même poule devra appliquer la règle des listes personnalisées.